Relations RELOTIONS

Vers une Politique nationale en itinérance

Pierre Gaudreau

Numéro 767, septembre 2013

URI: https://id.erudit.org/iderudit/69779ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé) 1929-3097 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Gaudreau, P. (2013). Vers une Politique nationale en itinérance. Relations, (767), 6–7.

Tous droits réservés © Relations, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/





de mouvements de protestation initiés et animés par des jeunes, premières victimes des dérives du système, de la crise financière de 2008 et des scandaleux plans de sauvetage financiers de gouvernements plus soucieux d'éviter la faillite des banques que de venir en aide à celles et ceux qui subissaient déjà les conséquences de la crise.

La bibliste Odette Mainville a ensuite plongé dans les messages des prophètes, de Jésus de Nazareth et de saint Paul, pour mieux faire comprendre que c'est notre regard de foi qui nous permet de déceler les signes des temps dans ces événements du monde. La prédication de Jésus, authentifiée par et dans sa résurrection, se résume dans son engagement concret et «militant» en faveur d'une société juste, égalitaire, respectueuse des femmes et des hommes. La présente crise exige que, comme Jésus en son temps, nous disions non à l'injustice constitutive de nos sociétés dominées par un capitalisme sauvage contraire au bien-être de la majorité; que nous disions non, aussi, à l'inégalité entre les femmes et les hommes, notamment au sein de nos propres rangs ecclésiaux, où l'égalité vécue et promue par Jésus il y a 2000 ans est loin d'être un fait accompli.

Se faisant l'écho des mouvements mondiaux de protestation, les jeunes participant à ces Journées sociales ont contribué grandement à la réflexion commune, malgré un public constitué en majorité de têtes blanches. Ariane Collin, de la pastorale sociale de Montréal, a parlé de justice écologique et rappelé le Sommet des peuples de Rio+20; Alfonso Ibarra, engagé dans l'alphabétisation en Outaouais, a lié grèves étudiantes et luttes populaires par leur slogan commun: «On avance, on avance, on ne recule pas.»

Anne Archambault, chef des Malécites de Viger (Cacouna), a par ailleurs rappelé que les membres de son peuple sont réveillés. Avec les autres peuples autochtones, ils luttent toujours pour reprendre la maîtrise de leur destin tout en exigeant réparation pour les torts subis dans le cadre de la *Loi sur* les Indiens et de la terrible aventure des pensionnats autochtones.

On ne pouvait tenir les Journées sociales dans le Bas-Saint-Laurent sans évoquer les célèbres opérations Dignité des années 1970, réveils populaires unissant «curés et fidèles» dans une opposition têtue au Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec. Le plan technocratique proposé par cet organisme gouvernemental voulait «rationaliser» le territoire en fermant des villages, poussant ainsi à l'exil de nombreuses familles. Avec un enthousiasme communicatif, Marie-Christine Filion-Parent a fait revivre les péripéties de ces luttes. Sœur Marguerite Bélanger, qui y avait pris part, toujours engagée en faveur des laissés-pour-compte de sa région, s'est par ailleurs vu décerner le prix Guy-Paiement remis à chaque édition des Journées sociales pour souligner l'engagement social d'une personnalité.

Les participants ont quitté Rimouski décidés à poursuivre la lutte pour un autre monde possible, convaincus que «le succès ou la portée des récents réveils populaires se trouve d'abord dans la mobilisation elle-même et dans ce qu'elle a fait germer comme imaginaire collectif, comme aspiration à un autrement du monde, de l'agir politique et du vivre-ensemble», comme en témoigne la déclaration finale adoptée par l'assemblée.

Tout au long de la fin de semaine, la présence, parmi les baptisés, des deux évêques de la région de l'Est-du-Québec, a aussi fait espérer à plusieurs d'entre eux que, suivant la mouvance incarnée par le pape François, fortement engagé avec et pour les pauvres, tous les pasteurs du Québec donnent à leur tour priorité à des engagements directement inspirés par les textes d'Isaïe, 58, 6 («...défaire les chaînes injustes») et de Mathieu 25 («J'ai eu faim...»).

Vers une Politique nationale en itinérance

Alors que le gouvernement du Québec va de l'avant avec une politique sur l'itinérance, le fédéral fait marche arrière.

PIERRE GAUDREAU

ncore une fois en 2013, l'itinérance est en croissance au Québec. Hommes et femmes d'origines de plus en plus variées, dans un nombre croissant de villes et de régions du Québec, se retrouvent sans toit. L'hiver dernier, les refuges pour hommes ont accueilli, pour une sixième année consécutive, un nombre grandissant de personnes en situation d'itinérance, offrant plus de 66 000 nuitées pour cette seule saison - une triste augmentation de plus de 4% par rapport à l'année précédente. Les ressources montréalaises d'hébergement pour femmes, quant à elles, sont à pleine capacité durant toute l'année et refusent toujours plus de personnes faute de place.

Toutefois, la réponse gouvernementale à cette situation a changé. Le 31 octobre 2012, dans son discours

L'auteur est coordonnateur du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)





inaugural, la première ministre Pauline Marois annonçait l'adoption d'une Politique nationale en itinérance pour agir en amont et en aval de ce phénomène dont elle reconnaissait qu'il est en croissance. Depuis cette date, pilotés par la ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la ieunesse, Véronique Hivon, les travaux menant à l'adoption de cette politique, prévue pour la fin de l'année, vont bon train. Un forum de consultation, tenu les 17 et 18 juin derniers, a permis de valider le canevas de cette politique qui a été élaborée en lien avec le milieu concerné. La nécessité de bien cibler la population visée y a été rappelée et le fait que l'itinérance est un déni de droits qui doit cesser a été souligné. On a aussi insisté sur le renforcement indispensable de la responsabilité et de l'imputabilité du gouvernement du Québec, de même que sur la nécessité d'appliquer une analyse différenciée selon les sexes, tant dans les orientations que dans les actions qui découleront de la Politique.

Après sept ans de lutte en faveur de l'adoption d'une politique sur l'itinérance, les membres du Réseau SOLI-DARITÉ itinérance du Québec (RSIQ), provenant d'une douzaine de régions, sont sortis de cette consultation satisfaits du travail accompli et du chemin

durement parcouru. Le projet de politique reprend dans ses principes directeurs plusieurs éléments de la plate-forme que promeut le RSIQ depuis 2006, notamment sur le plan de la responsabilité collective et de la capacité d'agir des personnes. Les axes d'intervention reprennent ceux identifiés par le RSIQ: le logement, le revenu, les services de santé et la judiciarisation.

La volonté de la ministre Hivon est toujours « de faire vite et bien pour mener à l'adoption de la Politique nationale en itinérance pour la fin 2013», comme elle l'a dit dans son intervention au ralliement du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), le 10 janvier 2013. Le gouvernement a annoncé l'adoption d'un plan d'action pour le printemps 2014. Celui-ci devra être accompagné de mesures et d'investissements conséquents. Le résultat final reste à voir, mais l'exercice est bien entamé. La vigilance et la mobilisation demeurent de mise cependant, d'autant plus que celles-ci ont montré leurs fruits.

Pendant ce temps, le gouvernement fédéral a annoncé la reconduction de la Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) de 2014 à 2019, mais avec un budget réduit de 12 % et une orientation calquée sur le *Housing First* du Projet chez soi.

Cette annonce, faite au printemps dernier, a semé la consternation dans le milieu de la défense des droits des personnes itinérantes. La SPLI existe depuis 2001. Elle a permis d'apporter des réponses variées pour contrer et réduire l'itinérance. Elle a contribué à la réalisation de plus de 900 logements sociaux, à la sauvegarde de maisons de chambres, à l'accroissement de la capacité d'accueil des refuges et des lieux d'hébergement, au soutien à l'intervention (suivi, accueil, accompagnement, défense des droits, entre autres choses). Certes, le Projet chez soi a fourni un logement privé et un suivi à des personnes en situation d'itinérance chronique et ayant des problèmes de santé mentale. Cela représente une partie de la population itinérante. Mais ce n'est qu'une réponse parmi beaucoup d'autres pour réduire et prévenir le phénomène.

Tant l'Assemblée nationale du Québec que le conseil municipal de Montréal ont adopté des résolutions unanimes dénonçant cette manière de faire du fédéral. Car plus de 50 000 personnes en situation ou à risque d'itinérance dans 12 régions du Québec bénéficient de l'intervention soutenue par la SPLI. ●

Photo: iStockphoto/
© barr5557